

Masques antipoussière jetables

22R36.01+
22R36.03+

Veuillez suivre le mode d'emploi ci-dessous à chaque utilisation.

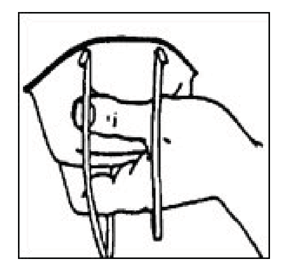
Il est de votre responsabilité de bien ajuster le masque.

Si le masque ne s'ajuste pas correctement, n'entrez pas dans un endroit où l'air est contaminé.

L'article « f » du règlement 1910.134 sur la protection des voies respiratoires de l'OSHA, organisme américain de réglementation en santé et en sécurité du travail, exige d'effectuer un essai d'ajustement avant d'utiliser un masque antipoussière.

Ne portez pas de masque si vous avez une barbe, une moustache ou de longs favoris, car il est possible qu'il ne s'ajuste pas correctement.

1. Le masque en main, tenez du bout des doigts la partie qui recouvre la racine du nez, de manière à ce que les bandes élastiques pendent sous la main.

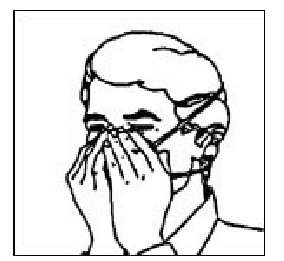


2. Placez le bas du masque sur votre menton, la partie étroite de la pièce faciale vers le haut.



3. Placez la bande élastique supérieure derrière le haut de la tête. Tirez la bande élastique inférieure plus courte par-dessus la tête, sous les oreilles, puis déposez-la sur le cou. Ajustez le masque pour que son port soit confortable.





4. Avant d'entrer dans un endroit où l'air est contaminé, effectuez toujours un essai d'ajustement. Couvrez des mains le devant du masque. INSPIREZ avec force. Vous devez ressentir l'effet d'une pression négative à l'intérieur du masque. Si de l'air fuit sur le pourtour du masque, réajustez les bandes élastiques et replacez le masque. Répétez cette directive jusqu'à ce que le masque soit étanche à l'air. Si cela ne fonctionne pas, consultez votre superviseur. Attention! Un masque mal ajusté et porté dans un endroit où l'air est contaminé peut causer une maladie, et même provoquer la mort.

MISE EN GARDE

Veuillez suivre les directives de ce mode d'emploi et prendre connaissance des mises en garde concernant l'utilisation du masque antipoussière. Le non-respect des directives réduit l'efficacité du masque et sa capacité de protection, peut causer une maladie, et même provoquer la mort. Portez toujours un masque quand vous êtes exposé à de l'air contaminé.

Votre employeur doit vous avoir formé sur l'utilisation adéquate des masques antipoussière selon les normes de santé et de sécurité en vigueur sur la concentration des contaminants et le niveau d'exposition relatifs au lieu de travail.

RESTRICTIONS

1. Ce masque antipoussière n'est pas alimenté en oxygène et ne doit pas être utilisé si le taux d'oxygène dans l'air est inférieur à 19,5 %.

2. Quittez l'endroit contaminé si des troubles physiques surviennent, comme une difficulté respiratoire, un étourdissement ou des nausées.

3. Quittez l'endroit contaminé et changez de masque antipoussière si ce dernier est endommagé, tordu, s'il est impossible de l'ajuster adéquatement ou si la respiration devient difficile.

4. N'apportez aucune modification au masque antipoussière.

Pour toute question technique, veuillez appeler :

Les services techniques de Moldex
Numéro de téléphone sans frais aux États-Unis : 1 800 421-0668 ou communiquez par télécopieur au 1 310 837-9563.

UTILISEZ LE MASQUE POUR VOUS PROTÉGER DES CONTAMINANTS SUIVANTS :

1. La poussière dont la limite d'exposition admissible équivaut à ou surpasse en moyenne pondérée dans le temps, c'est-à-dire pour huit heures, (a) 0,05 mg par mètre cube d'air, y compris, mais non de façon limitative, le charbon, le coton, le cadmium, le chrome, le plomb et le manganèse; ou (b) 2 millions de particules par pied cube d'air provenant surtout du meulage, du dressage de meule ou du travail habituel avec des minéraux et d'autres matériaux solides, y compris, mais non de façon limitative, l'aluminium, le minerai de fer et la silice cristallisée, sauf le sablage au jet de sable.
2. Le brouillard dont la limite d'exposition admissible équivaut à ou surpasse 0,05 mg par mètre cube d'air ou 2 millions de particules par pied cube d'air, et les jets qui ne causent pas de vapeur nocive.

N'UTILISEZ PAS LE MASQUE POUR VOUS PROTÉGER DES CONTAMINANTS SUIVANTS :

1. La fumée, les gaz, la vapeur, l'amiante, l'abrasif projeté par le sablage au jet ou la peinture pulvérisée.
2. Les concentrations de contaminants inconnues ou présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé.
3. Les concentrations de poussière et de brouillard qui surpassent la concentration maximale d'utilisation ou qui excèdent de dix fois la limite d'exposition admissible de l'OSHA, selon la plus basse de ces valeurs.

GARANTIE LIMITÉE
AVIS IMPORTANT À L'INTENTION DE L'ACHETEUR

Cette garantie limitée remplace toute garantie de qualité marchande, d'adaptation à un usage particulier ou toute autre garantie, expresse ou implicite. Moldex décline toute obligation non stipulée par la présente garantie et ayant pour effet d'en modifier la portée. Moldex garantit que les articles sont conformes aux normes de qualité et de quantité et aux caractéristiques techniques stipulées par l'entreprise. **Recours prévus :** Les recours prévus, découlant de la violation de la présente garantie, se limitent au remplacement des articles ayant un ou plusieurs défauts de fabrication. Excepté ce recours, Moldex ne peut être tenue responsable des dommages relatifs à la perte d'un article ou à son endommagement, ou des dommages directs, indirects, accessoires, particuliers ou immatériels, provenant de la vente, de l'utilisation, de la mauvaise utilisation, ou de l'incapacité d'utiliser le produit.

MOLDEX nos 2200 et 2300
No : 4240-01-255-7856



HOMOLOGUÉ
MASQUE ANTIPOUSSIÈRE
ET ANTIBROUILLARD
Mine Safety and Health
Administration National Institute
For Occupational Safety and Health

U.S. Department of Health and Human Services
Centers for Disease Control
NIOSH
National Institute
for Occupational Safety and Health

Nos d'approbation : TC-21C-287 et TC-21C-350
DÉLIVRÉE À :
MOLDEX/METRIC INCORPORATED
CULVER CITY, CALIFORNIA, U.S.A.

RESTRICTIONS

Approuvé pour la protection des voies respiratoires contre la poussière et le brouillard dont la limite d'exposition admissible équivaut ou surpasse en moyenne pondérée dans le temps, c'est-à-dire pour huit heures, 0,05 mg par mètre cube ou 2 millions de particules par pied cube.

- Ne pas porter dans les endroits où l'air présente un danger immédiat pour la vie ou la santé.
- Ne pas porter dans les endroits où l'air est chargé de gaz ou de vapeurs toxiques.
- Ne pas utiliser dans les endroits où l'air contient un taux d'oxygène inférieur à 19,5 %.

MISE EN GARDE

Le masque antipoussière doit être choisi, ajusté, entretenu et utilisé selon les modalités de la réglementation des organismes américains Mine Safety and Health Administration (MSHA) et Occupational Safety and Health Administration (NIOSH), et de tout autre réglementation qui s'applique.

Nos d'approbation du MSHA et du NIOSH : TC-21C-287 et TC-21C-350
DÉLIVRÉE À :
MOLDEX/METRIC INCORPORATED
CULVER CITY, CALIFORNIA, U.S.A.
DATE D'APPROBATION : 3 septembre 1986

MASQUE ANTIPOUSSIÈRE ET ANTIBROUILLARD

Ce masque antipoussière et antibrouillard approuvé par le NIOSH et le MSHA porte le no 2200 de Moldex. (TC-21C-287)

APPROUVÉ PAR LE NIOSH ET LE MSHA

1. La poussière dont la limite d'exposition admissible équivaut à ou surpasse en moyenne pondérée dans le temps, c'est-à-dire pour 8 heures, (a) 0,05 mg par mètre cube d'air, y compris, mais non de façon limitative, le charbon, le coton, le cadmium, le chrome, le plomb et le manganèse;ou (b) 2 millions de particules par pied cube d'air provenant surtout du meulage, du dressage de meule ou du travail habituel avec des minéraux et d'autres matériaux solides, y compris, mais non de façon limitative, l'aluminium, le minerai de fer et la silice cristallisée, sauf le sablage au jet de sable.

2. Le brouillard dont la limite d'exposition admissible équivaut à ou surpasse 0,05 mg par mètre cube d'air ou 2 millions de particules par pied cube d'air, et les jets qui ne causent pas de vapeur nocive.



www.leevalley.com

1090 Morrison Drive
Ottawa ON K2H 1C2
Canada
1 800 267-8761

814 Proctor Avenue
Ogdensburg NY 13669-2205
United States
1 800 267-8735

service@leevalley.com

Rév. A